

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @MichelSapin

Paris, le 23 février 2017 N° 247

Déclaration commune de Michel SAPIN et de Brigitte ZYPRIES à l'issue de leur rencontre, le 23 février 2017 à Paris

Nous, ministres de l'Économie allemand et français, allons dès maintenant mener des échanges intensifs ainsi qu'une concertation étroite au sujet d'une possible alliance entre le groupe PSA et Adam Opel AG. Nous exprimons clairement l'espoir et l'attente que le rapprochement de ces grands constructeurs d'automobiles européens, s'il se réalise, soit une réussite. Nous déclarons notre volonté expresse d'accompagner de manière constructive les négociations en cours entre les entreprises impliquées. Nous nous félicitons qu'un dialogue soit établi entre les directions des entreprises, les comités d'entreprise et les syndicats. Nous serons attentifs aux demandes des salariés.

L'industrie de l'automobile joue un rôle de premier plan dans nos deux pays. Le groupe PSA et Adam Opel AG comptent parmi les plus grands constructeurs européens. Ensemble, nous considérons qu'un rapprochement entre ces deux entreprises s'inscrit tout à fait dans une logique de politique industrielle. Leurs gammes respectives, ainsi que les positions qu'elles occupent sur différents marchés étrangers, leur offrent des perspectives à l'une comme à l'autre. L'alliance entre PSA et Opel est susceptible d'améliorer leur compétitivité internationale ainsi que leurs chances à l'exportation. Elle pourrait favoriser la naissance d'un nouvel acteur européen d'envergure mondiale.

Ensemble, nous attendons que dans l'intérêt des salariés, les perspectives d'avenir des deux entreprises soient clarifiées le plus rapidement possible. Nous saluons les entretiens engagés entre la direction du groupe PSA et le comité d'entreprise européen d'Opel/Vauxhall et la déclaration commune faite par PSA et les salariés, témoignant du respect des engagements pris comme premier pas important. Nous considérons comme primordiale l'attention que nous devrons porter, en cas de réalisation de l'opération, au respect des engagements existants sur les sites et les emplois en Allemagne et en France. Nous souhaitons d'un commun accord qu'Opel demeure une entreprise autonome au sein du groupe, conserve ses propres marques ainsi que ses capacités de management. Nous escomptons que le nouveau groupe saura mettre à profit les potentialités de synergies pour arriver à plus de croissance et assurer ainsi la pérennité des sites et de l'emploi.





Pour cela, un projet d'avenir viable à long terme, la consolidation des capacités de développement au sein des deux entreprises ainsi que le développement des investissements dans les technologies innovantes comme l'électromobilité, et la conduite automatique nous paraissent nécessaires. C'est dans ces domaines que nous voyons le défi et la responsabilité que les deux entreprises devront assumer.

Nous souhaitons que les questions suivantes soient intégrées aux négociations entre GM et PSA :

- Les salariés des deux entreprises devront rapidement savoir à quoi s'en tenir et être associés aux négociations qui suivront.
- La priorité numéro un est le respect des engagements existants sur les sites de production, les centres de développement et l'emploi.
- Les deux entreprises conserveront leurs marques ainsi que leurs capacités de management.

Il faut à l'entreprise issue du rapprochement une stratégie d'avenir viable avec une perspective à long terme pour tous les sites de production, les centres de développement et l'emploi. Pour cela, des investissements dans les technologies d'avenir, électromobilité et conduite automatique notamment, seront nécessaires.

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr

